

Livre A page 1	240	TAUX D'IMPÔT - 1987
Livre A page 2	241	TAXES D'EAU ET D'ÉGOUTS* MODIFIÉ PAR RÈGLEMENT 245 LIVRE A PAGE 7.
Livre A page 4	242	TAXE SUR LES ORDURES POUR LES UNITÉS DOMESTIQUE
Livre A page 5	243	RÈGLEMENT CONCERNANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
Livre A page 6	244	RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN TAUX GÉNÉRAL DE TAXE POUR L'ANNÉE 1988 ET POUR ABROGER LA TAXE DE FRONTAGE IMPOSÉE PAR LES RÈGLEMENTS 162 & 165 LIVRE 1
Livre A page 7	245	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 241 Livre A page 2.
Livre A page 8	246	RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UNE TAXE SUR LES ORDURES POUR LES UNITÉS DOMESTIQUES
Livre A page 9	247	RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 164 LIVRE 1 TEL MODIFIÉ RE: RACCORDEMENTS D'EAU ET D'ÉGOUTS
Livre A page 11	248	RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS 159 LIVRE 1 ET 227 LIVRE 3 CONCERNANT LE ZONAGE, LES BÂTIMENTS ET LES USAGES DU TERRAIN ET DES BÂTIMENTS
Livre A page 13	249	RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 159 LIVRE 1 CONCERNANT LE ZONAGE, LES BÂTIMENTS ET LES USAGES DU TERRAIN ET DES BÂTIMENTS
Livre A page 14	250	CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR DE STOCKAGE D'EAU
Livre A page 16	251	EXTENSION DES SERVICES - CHEMIN JOHN DALE
Livre A page 18	252	EXTENSION DE PRESTATIONS - LOT 14 SUBDIVISION
Livre A page 20	253	EXTENSION DE PRESTATIONS - LOT 9 SUBDIVISION
Livre A page 22	254A	RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN TAUX GÉNÉRAL DE TAXE POUR L'ANNÉE 1989
Livre A page 23	255	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 241 LIVRE A PAGE 2 & 7 RÈGLEMENT 245 LIVRE A PAGE 7.
Livre A page 24	256	POUR CONSTITUER UN FONDS DE ROULEMENT
Livre A page 25	257	POUR ETABLIR UN RÉGIME DE RETRAITE POUR LES EMPLOYÉS DE LA CORPORATION DU VILLAGE DE SHAWVILLE RÈGLEMENT MODIFIÉ 281 Livre A page 55
Livre A page 27	258	POUR ETABLIR UN TAUX GÉNÉRAL D'IMPÔT POUR

L' ANNÉE 1990

Livre A page 28	259	RÈGLEMENT INTERDICANT LA GARDE DES PIT BULLTERRIERS DANS LA MUNICIPALITÉ RÈGLEMENT AMENDÉ 452 LIVRE D PAGE 896	
Livre A page 29	260	ALARME INCENDIE	
Livre A page 31	261	POUR ETABLIR LA TAXE IMMOBILIÈRE POUR L'ANNÉE 1991	
Livre A page 32	262	POUR ETABLIR DES TAXES RÉVISÉES SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT	
Livre A page 34	263	POUR IMPOSER UNE TAXE SUR LES ORDURES SUR LES UNITÉS COMMERCIALES Abrogé par le Règlement No. 275 Livre A page 48	
Livre A page 35	264	POUR DONNER DES NOMS À CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ	
Livre A page 37	265	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO LIVRE 3	204
Livre A page 38	266	POUR EXIGER DES PERMIS POUR LES MOBILES	CANTINES
Livre A page 39	267	POUR FIXER LES FRAIS DE DÉPÔTAGE AU LIEU D'ÉLIMINATION MUNICIPALE Modifié par le Règlement n° 276 LIVRE A PAGE 49	
Livre A page 40	268	RÈGLEMENT D'URBANISME ET DE ZONAGE PLAN OFFICIEL	
Livre A page 40	269	RÈGLEMENT D'URBANISME ET DE ZONAGE RÈGLEMENT DE ZONAGE	
Livre A page 40	270	RÈGLEMENT D'URBANISME ET DE ZONAGE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT	
Livre A page 40	271	RÈGLEMENT D'URBANISME ET DE ZONAGE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION	
Livre A page 41	272	POUR CONSTITUER LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA CORPORATION DU VILLAGE DE SHAWVILLE	
Livre A page 41	272-4	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 272-3 LE MISE EN PLACE DE L'AVIS D'URBANISME COMITÉ PAGE 938	
Livre A page 44	273	CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES AUX LOIS D'URBANISME	

Livre A page 47	274	POUR NOMMER OU RENOMMER UNE RUE MUNICIPALE	
Livre A page 48	275	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 263 UNE PAGE 34	RÉSERVER
Livre A page 49	276	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 267 UNE PAGE 39 CONCERNANT LES DUMPING	RÉSERVER FRAIS DE
Livre A page 50	277	IMPOSITION DE LA TAXE IMMOBILIÈRE	ANNUELLE
Livre A page 51	278	CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR LA RUE PRINCIPALE	
Livre A page 52	279	POUR APPROUVER UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE INTITULÉE DÉLÉGATION DE POUVOIR" ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE CLARENDON ET SHAWVILLE	
Livre A page 54	280	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT N° 238 LIVRE CONCERNANT LES COTISATIONS EMPLOYEUR/EMPLOYÉ AU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE	3
Livre A page 55	281	MODIFIER LE RÈGLEMENT 257 LIVRE A PAGE CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS	25
Livre A page 56	282	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT BO. 264 UNE PAGE 35 CONCERNANT LES NOMS	RÉSERVER DE RUES
Livre A page 57	283	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO.228 LIVRE 2 ET FIXER DE NOUVEAUX TAUX DE ÉMUNÉRATION FORMAIRE ET CONSEILLERS	
Livre A page 58	284	POUR ETABLIR UNE TAXE SUR LES ORDURES DOMESTIQUES UNITÉS	
Livre A page 59	272-1	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 272 RÉSERVER UNE PAGE 41 CONCERNANT LA CRÉATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME	
Livre A page 60	285	POUR ÉTABLIR UN NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LE CONTRÔLE DES ANIMAUX	
Livre A page 67	285-1	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LE DES ANIMAUX N°285	CONTRÔLE RÉSERVER UNE PAGE 60
Livre A page 69	286	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO.262 LIVRE A [32 ANS CONCERNANT LA RÉVISION DES TAXES D'EAU ET D'ÉGOUTS	

Livre A page 70	287	POUR ÉTABLIR UNE POLITIQUE DE REMISE DE LA TAXE DE TRANSFERT FONCIER
Livre A page 71	288	POUR ÉTABLIR UN SYSTÈME DE CARTES DE MEMBRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE SHAWVILLE/CLARENDON
Livre A page 72	289	MODIFIER LE RÈGLEMENT NO.266 LIVRE A PAGE 38 CONCERNANT LES COÛTS DES PERMIS POUR CANTINES MOBILES
Livre A page 73	290	AME ND RÈGLEMENT NO. 256 LIVRE A PAGE 24 CONCERNANT UNE AUGMENTATION DU MONTANT DU FONDS DE ROULEMENT
Livre A page 74	291	POUR FIXER UNE DATE POUR LA RÉUNION DU CONSEIL EN OCTOBRE 1977
Livre A page 75	292	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO.262 LIVRE A PAGE 32 CONCERNANT LES AJUSTEMENTS VACANCE
Livre A page 76	293	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 223 LIVRE 3 CONCERNANT LE TARIF COUPURE D'EAU
Livre A page 77	294	POUR ETABLIR UNE TAXE SUR LES ORDURES LES UNITÉS DOMESTIQUES
Livre A page 78	SQ98-002	CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LE PAIX ET L'ORDRE DANS LES LIEUX PUBLICS
Livre A page 81	295	POUR FIXER UN TARIF RELATIF AU FONCTIONNEMENT D'UN BUREAU CENTRAL D' INFORMATIONS D'URGENCE 9-1-1
Livre A page 86	296	POUR RÉGLER UNE HORAIRE POUR LES RESTAURANTS ET LE RAPIDE FERMETURE DES POINTS DE ALIMENTATION
Livre A page 87	297	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 283 RÉSERVER UNE PAGE 57 ET FIXER DE NOUVEAUX TAUX DE RÉMUNÉRATION POUR LES CONSEILLERS
Livre A page 88	298	POUR ETABLIR UNE TAXE SUR LES ORDURES DOMESTIQUES UNITÉS
Livre A page 89	299	POUR FIXER LES CONDITIONS CONCERNANT LES INCENDIES
Livre A page 90	300	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.269 RÉSERVER A PAGE 40 POUR INCLURE UNE PARTIE DU LOT 297 DANS LA ZONE HA LOGEMENTS UNIFAMILIAUX
Livre A page 92	301	POUR RÉGLER LE NOMBRE DE VENTES DE GARAGE/DÉGARDAGE ET MARCHÉS AUX PUCES DANS LA MUNICIPALITÉ

Livre A page 93	302	POUR INSCRIRE DES SIGNAUX DE LIMITE DE VITESSE SUR L'AVENUE VICTORIA
Livre A page 94	SQ98-001	CONCERNANT LE STATIONNEMENT EXIGIBLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
Livre A page 97	SQ98-002	MODIFICATION AU SQ98-002
Livre A page 101	SQ98-003	CONCERNANT LES NUISANCES EXÉCUTOIRES PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
Livre A page 105	SQ98-004	CONCERNANT LE COLPORTAGE, EXÉCUTOIRE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
Livre A page 109	SQ98-005	CONCERNANT L'USAGE EXTÉRIEUR DE L'EAU EXÉCUTOIRE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
Livre A page 112	SQ98-006	CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME EXÉCUTOIRE PAR LE RRQ
Livre A page 118	SQ98-007	CONCERNANT LES ANIMAUX EXÉCUTOIRES PAR LE RRQ
Livre A page 124	303	POUR ANNULER LA DEUXIÈME RÉUNION DU CONSEIL EN OCTOBRE ET DE REPORTER LA PREMIÈRE RÉUNION EN NOVEMBRE
Livre A page 125	304	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 269 RÉSERVER UNE PAGE 40
Livre A page 127	305	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO.297 LIVRE A PAGE 87 ET FIXER UN NOUVEAU TAUX DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE
Livre A page 128	306	CONCERNANT LA SÉCURITÉ LORS DU REJET CONGÉLATEURS ET RÉFRIGÉRATEUR
Livre A page 130	307	CONCERNANT L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT DE LA PART DE LA REINE RUE
Livre A page 132	308	DEUXIÈME PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.269 LIVRE A PAGE 40
Livre A page 136	309	POUR INTERDIRE LES FOURNAISES EXTÉRIEURES
Livre A page 138	310	POUR FAVORISER LE RECYCLAGE DANS LES INSTITUTIONS
Livre A page 140	311	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LE CONTRÔLE DES ANIMAUX NO. 285 RÉSERVER UNE PAGE 60
Livre A page 142	312	POUR ÉTABLIR UNE RÉVISION DE L'EAU ET DE L'ÉGOUT IMPÔTS

- Livre A page 143 313 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 297 LIVRE A
PAGE 87 ET NO. 305 RÉSERVER UNE PAGE 127
- Livre A page 144 314 CONCERNANT LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES
OU MATÉRIELS LOURDS COMMERCIAUX
- Livre A page 148 316 POUR ANNULER LA DEUXIÈME RÉUNION DU
CONSEIL EN OCTOBRE
- Livre A page 149 317 POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTIO N
NO.271 LIVRE A PAGE 40 POUR INTERDIRE LA
FORTIFICATION D'UN BÂTIMENT
- Livre A page 155 318 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 313 LIVRE A
PAGE 143 POUR FIXER DE NOUVEAUX TAUX DE
RÉMUNÉRATION DES MAIRES ET CONSEILLERS
- Livre A page 158 320 POUR FIXER UN TARIF POUR LES FRAIS DE
DÉPLACEMENT
- Livre A page 159 321 POUR ETABLIR DES TAXES RÉSIDENIELLES SUR
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT
- Livre A page 160 322 POUR NOMMER OU RENOMMER UNE RUE
MUNICIPALE
- Livre A page 161 323 POUR RÉGLER À DEUX HEURES L'HEURE QUAND
LES LICENCES POUR LES BARS DOIVENT
CESSER DE FONCTIONNER
- Livre A page 163 324 POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 274 LIVRE A
PAGE 47 CONCERNANT L'ACCORD
INTERPROVINCIAL
- Livre A page 165 325 POUR ETABLIR UNE EAU COMMERCIALE RÉVISÉE
IMPÔTS
- Livre A page 166 326 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 318
RÉSERVER A PAGE 155 POUR FIXER DE
NOUVEAUX TAUX DE RÉMUNÉRATION DU
MAIRE ET DES CONSEILLERS
- Livre A page 168 327 POUR ETABLIR LA TAXE SUR LES ORDURES
DOMESTIQUES UNITÉS
- Livre A page 169 328 CONCERNANT L'EAU AUX RÉSIDENCES DE
CLARENDON
- Livre A page 170 329 POUR RENOMMER UNE PARTIE D'UNE RUE
MUNICIPALE
- Livre A page 171 330 POUR INTERDIRE LA GARDE DU PIT BULL
TERRIERS ROTWEILLERS ET DOBERMAN
PINSCHERS MODIFIENT LE RÈGLEMENT
452 LIVRE D PAGE 896

- Livre A page 172 331 POUR INTERDIRE D'ALLUMER À DROITE LE FEU ROUGE
- Livre A page 174 332 ACCORD RELATIF À LA PROPRIÉTÉ DE REVENUS DES AMENDES
- Livre A page 177 333 INSTALLATION DE SIGNAUX D'ARRÊT AU INTERSECTION DE L'ÉRABLE ET DU HÊTRE
- Livre A page 178 334 POUR ADOPTER UN RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE
- Livre A page 190 335 POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO.330 LIVRE A PAGE 171 CONCERNANT LES PIT BULL TERRIERS, ROTWEILERS ET DOBERMAN PINCHERS MODIFIER LE RÈGLEMENT 452 LIVRE D PAGE 896
- Livre A page 191 336 CONCERNANT L'UTILISATION DES CANETTES POUR ORDURES DOMESTIQUES
- Livre A page 192 337 POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO.334 RÉSERVER UNE PAGE 178
- Livre A page 194 338 POUR INTERDIRE L'ENTRÉE DES VÉHICULES LOURDS SUR LA RUE FERROVIAIRE
- Livre A page 196 339 POUR ETABLIR UN RÉSIDENTIEL RÉVISÉ, TAXES SUR L'EAU COMMERCIALE ET CLARENDON
- Livre A page 197 340 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 326 LIVRE A PAGE 166 CONCERNANT LES NOUVEAUX TAUX DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
- Livre A page 198 341 POUR AUTORISER LA MUNICIPALITÉ À FOURNIR ET MAINTENIR UN SYSTÈME D'ADRESSE CIVILE UNIFORME
- Livre A page 201 342 RELATIF À L'ENTENTE DE TRAVAUX MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
- Livre A page 205 343 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VTT SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX
- Livre A page 212 344 POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NOS. 28 5 RÉSERVER UNE PAGE 60, 285-1 RÉSERVER UNE PAGE 67,311 RÉSERVER UNE PAGE 140 ET 330 RÉSERVER UNE PAGE 071 ET DE DÉSIGNER UN AGENT DE CONTRÔLE DES ANIMAUX
- Livre A page 213 345 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 340 LIVRE A PAGE 197 ET POUR FIXER DE NOUVEAUX TAUX DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
- Livre A page 214 346 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO.327 LIVRE A PAGE 168 CONCERNANT UNE TAXE SUR LES ORDURES POUR LES UNITÉS DOMESTIQUE
- Livre A page 215 347 PLAN MAÎTRE

Livre A page 215	348	ADMIN
Livre A page 215	349	ZONAGE MODIFIÉ POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.349 LIVRE A PAGE 215 RE FUSION DE LA ZONE EN 30, ET PARTIE 29 À LA ZONE C 34
	403	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 349 LIVRE A PAGE 215 POUR PERMETTRE UN CRÉMATORIUM DANS LA ZONE RE-8.
	404	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 349 LIVRE A PAGE 215 POUR PERMETTRE LA PLACE DE BUREAUX ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS DANS LA ZONE RE-68
Livre A page 215	350	SOUS-DIVISION
Livre A page 215	351	CONSTRUCTION
Livre A page 216	352	POUR DÉTERMINER UNE PÉRIODE DIFFÉRENTE PENDANT DONT LA CONDUITE DE VÉHICULES HORS ROUTE EST INTERDITE
Livre A page 217	353	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 330 LIVRE A PAGE 171 CONCERNANT LA TENUE DES PINCHEURS DOBERMANS MODIFIER LE RÈGLEMENT 452 LIVRE D PAGE 896
Livre A page 219	354	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 343 RÉSERVER UNE PAGE 205 PERMETTANT LA CIRCULATION DES VTT SUR CERTAINES CHEMINS MUNICIPAUX
Livre A page 223	354-1	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 354 LIVRE A PAGE 219 PERMETTANT LA CIRCULATION DES VTT SUR CERTAINES CHEMINS MUNICIPAUX
Livre A page 244	355	RESPECT DES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
Livre A page 259	356	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 303 RÉSERVER UNE PAGE 124 POUR ANNULER LA DEUXIÈME RÉUNION DU CONSEIL EN OCTOBRE ET REPORTER LA PREMIÈRE RÉUNION EN NOVEMBRE
Livre A page 261	357	POUR ETABLIR DES RÉVISIONS RÉSIDENTIELLES ET TAXES SUR LES ÉGOUTS COMMERCIAUX
Livre A page 262	358	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 346 LIVRE A PAGE 214 CONCERNANT L'ETABLISSEMENT D'UNE TAXE SUR LES ORDURES PAR UNITÉS DOMESTIQUE
Livre A pages 263-	359	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 345 RÉSERVER UNE PAGE 213 POUR FIXER UN NOUVEAU TAUX DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Livre A pages 264-	360	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 272 LIVRE A PAGE 41 ET 272-1 POUR CONSTITUER LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ
Livre B page 267	SQ06-001	CONCERNANT LE STATIONNEMENT IMPLICABLE PAR LA POLICE PROVINCIALE DU QUÉBEC A MODIFIÉ LE RÈGLEMENT SQ09-001
Livre B page 274	SQ06-002	CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE ESPACES PUBLICS APPLICABLES PAR LE RÈGLEMENT DE LA POLICE PROVINCIALE DU QUÉBEC
Livre B page 286	SQ06-003	CONCERNANT LES NUI SANCES EXÉCUTOIRES PAR LA POLICE PROVINCIALE DU QUÉBEC MODIFIANT LE RÈGLEMENT SQ09-003 LIVRE C PAGE 468
Livre B page 293	SQ06-004	CONCERNANT LE VOCAGE IMPLICABLE PAR LA POLICE PROVINCIALE DU QUÉBEC MODIFIE LE RÈGLEMENT SQ09-004 LIVRE C PAGE 470
Livre B page 298	SQ06-005	CONCERNANT L'USAGE EXTÉRIEUR DE L'EAU APPLICABLE PAR LA POLICE PROVINCIALE DU QUÉBEC MODIFIANT SQ09-005 LIVRE C PAGE 483
Livre B page 302	SQ06-006	CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME APPLICABLE PAR LA POLICE PROVINCIALE DU QUÉBEC MODIFIANT SQ09-006 LIVRE C PAGE 488
Livre B page 308	361	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 348 LIVRE A PAGE 215 POUR L'INTERPRÉTATION ET L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENT D'URBANISME CONCERNANT L'OBLIGATION D'OBTENIR UN PERMIS
Livre B page 310	362	1ER PROJET. POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 349 RÉSERVER UNE PAGE 215 POUR INCLURE LES LOGEMENTS À HAUTE DENSITÉ DANS LES ZONES RE70 ET RE71
Livre B page 311	362	2 ÈME PROJET. POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 349 RÉSERVER UNE PAGE 215 POUR INCLURE LES LOGEMENTS À HAUTE DENSITÉ DANS LES ZONES RE70 ET RE71

Livre B page 315	363	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 359 LIVRE A PAGE 263 FIXATION DE NOUVEAUX TAUX DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
Livre B page 316	364	POUR ÉTABLIR DES TARIFS RÉVISÉS D'ÉGOUTS RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX
Livre B page 317	365	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO.358 RÉSERVER UNE PAGE 262, INSTITUANT UNE TAXE SUR LES DÉCHETS
Livre B page 318	366	CONCERNANT LA TAXATION DES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS POUR LES NOUVEAUX LOTISSEMENTS
Livre B page 319	367	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 349 RÉSERVER UNE PAGE 215 POUR INCLURE UNE HABITATION DE DENSITÉ MOYENNE
Livre B page 325	368	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO.366 LIVRE B PAGE 318 CONCERNANT LA TAXATION DES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS POUR LES NOUVEAUX LOTISSEMENTS
Livre B page 327	369	RÈGLEMENT D'EMPRUNT RELATIF À L'EAU ET AUX ÉGOUTS
Livre B page 331	370	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 349 RÉSERVER UNE PAGE 215 POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES MAISONS DE REPOS 1 ^{ER} PROJET
Livre B page 333	371	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 349 RÉSERVER UNE PAGE 215 POUR PERMETTRE LES ABRIS TEMPORAIRES ET LES GARAGES EN PLASTIQUE 1 ST BROUILLON
Livre B page 335	372	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 363 POUR FIXER DE NOUVEAUX TAUX DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
Livre B page 336	373	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.349 RÉSERVER UNE PAGE 215 POUR PERMETTRE DES LOGEMENTS À HAUTE DENSITÉ
Livre B page 342	374	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 364 LIVRE B PAGE 317 OBJET : TAXES RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES SUR L'EAU ET L'ÉGOUT

Livre B page 343	375	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NO. 365 LIVRE B PAGE 317 OBJET : TAXE SUR LES ORDURES
Livre B page 344	376	POUR DONNER DES NOMS À CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ
Livre B page 345	377	SQ06-007 RÈGLEMENT CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX
Livre B page 372	378	RE CONTRÔLE DES ANIMAUX ET FIXATION DES DROITS DE LICENCE
Livre B page 380	379	POUR ETABLIR UN PROGRAMME D'OCTROI D'AIDE SOUS FORME DE CREDIT D'IMPÔT
Livre B page 388	380	POUR FIXER LE TARIF DES FRAIS DE VOYAGE
Livre B page 390	381	POUR RÉGLER LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL
Livre B page 409	382	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349 LIVRE A PAGE 215 POUR PERMETTRE LES USAGES DES CLASSES P4-UTILITÉS PUBLIQUES ET C3- SEMI-INDUSTRIEL DANS LA ZONE AG 78
Livre B page 415	383	PROJET FINAL DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349 LIVRE A PAGE 215 POUR INCLURE LES LOGEMENTS À DENSITÉ MOYENNE DANS LA ZONE RE 66
Livre B page 420	384	RÈGLEMENT D'EMPRUNT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 369 LIVRE B PAGE 327
Livre B page 428	385	CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS LOCAL POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES COMMUNES
Livre B page 436	387	POUR DÉLÉGUER CERTAINS POUVOIRS POUR AUTORISER LES DÉPENSES ET SIGNER DES CONTRATS
Livre B page 439	388	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 375 LIVRE B PAGE 343 A RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UNE TAXE SUR LES ORDURES PAR UNITÉS DOMESTIQUE
Livre B page 440	389	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 372 LIVRE B PAGE 335 POUR FIXER DE NOUVEAUX TAUX DE RÉMUNÉRATION POUR LE MAIRE ET LES CONSEILLERS

Livre B page 442	390	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 354 LIVRE A PAGE 223 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VTT ET MOTONEIGES SUR CERTAINES CHEMINS MUNICIPAUX
Livre B page 451	391	POUR DONNER UN NOM À UNE VOIE PRIVÉE DE LA MUNICIPALITÉ DE SHAWVILLE
Livre B page 452	392	VERSION FINALE POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349 LIVRE A PAGE 215 POUR PERMETTRE LES BUREAUX ADMINISTRATIFS, GOUVERNEMENTAUX ET PROFESSIONNELS COMME USAGES SPÉCIFIQUES DANS LA ZONE RE-71
Livre B page 460	393	RÈGLEMENT CONCERNANT LES INCENDIES0

Livre C page 461	SQ 2009-001	STATIONNEMENT EXIGIBLE PAR LE RRQ
Livre C page 468	SQ 2009-003	NUISANCES EXÉCUTOIRES PAR LE RRQ
Livre C page 478	SQ 2009-004	COLPORTAGE EXECUTOIRE PAR LE RRQ
Livre C page 483	SQ 2009-005	USAGE EXTÉRIEUR DE L'EAU IMPLICABLE PAR QPP
Livre C page 488	SQ 2009-006	SYSTÈMES D'ALARME IMPLICABLES PAR LE QPP
Livre C page 497	SQ 2009-007	CONTRÔLE DES ANIMAUX IMPLICABLE PAR LE RRQ MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 394 LIVRE D PAGE 527
Livre C page 508	SQ 2009-002	SÉCURITÉ, PAIX ET ORDRE DANS LES LIEUX PUBLICS
Livre C page 527	394	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO SQ-2009-007 LIVRE C PAGE 497 RELATIF AUX PINCHEURS DOBERMANS, PIT BULLS ET ROTTWEILERS
Livre C page 529	395	CONCERNANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE POUR LE FINANCEMENT 9 1 1
Livre C page 531	396	CONCERNANT LA RÉUNION SPÉCIALE DU 1ER OCTOBRE 2009 ET ANNULATION DE LA DEUXIÈME RÉUNION D'OCTOBRE
Livre C page 532	397	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 349 LIVRE A PAGE 215 RE FUSION DE LA ZONE 30, ET PARTIE 29 À LA ZONE C 34
Livre C page 533	398	POUR ETABLIR UNE TAXE SPÉCIALE POUR LES USINES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
Livre C page 534	399	POUR ÉTABLIR UNE TAXE SUR LES ORDURES PAR UNITÉS DOMESTIQUES ABROGÉ RÈGLEMENT 388 LIVRE B PAGE 439
Livre C page 439	388	EST ABROGÉ PAR LE RÈGLEMENT 375 LIVRE B PAGE 343
Livre C page 535	400	FIXENT DE NOUVEAUX TAUX DE RÉMUNÉRATION POUR LE MAIRE ET LES CONSEILLERS
Livre C page 440	389	RÈGLEMENT 389 EST ABROGÉ RÈGLEMENT 372 LIVRE B PAGE 345

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 400 LIVRE C
PAGE 535 EST ABROGÉ PAR 405

Livre C page 537	401	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 247 RÉSERVER A PAGE 9 CONCERNANT LES RACCORDEMENTS D'EAU ET D'ÉGOUTS	
Livre C page 541	402	POUR MODIFIER LES STATUTS 2 66 A PAGE 38 ET 289 LIVRE A CANTINES MOBILES	LIVRE A PAGE 72 RE
Livre C page 542	403	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 349 A PAGE 215 POUR PERMETTRE CRÉMATORIUM DANS LA ZONE RE-8.	LIVRE UN
Livre C page 554	404	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 349 LIVRE A PAGE 215 POUR PERMETTRE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS GOUVERNEMENTAUX ET PROFESSIONNELS DANS LA ZONE RE-68	
Livre C page 566	405	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 400 LIVRE C PAGE 535 OBJET: RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS	
Livre C page 658	411	RÈGLEMENT 411 ABROGATION RÈGLEMENT 405 LIVRE C PAGE 566	
Livre C page 568	406	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 399 LIVRE C PAGE 534 RE: ÉTABLISSANT UNE TAXE SUR LES ORDURES PAR LOGEMENT DOMESTIQUE	
Livre C page 569	407	POUR IMPOSER UN TAUX D'IMPÔT POUR SHAWVILLE POUR 2011	
Livre C page 573	SQ2011-01	STATIONNEMENT EXIGIBLE PAR LE RRQ	
Livre C page 586	SQ2011-02	CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ESPACES PUBLICS	
Livre C page 595	SQ2011-03	CONCERNANT LES NUISANCES	
Livre C page 604	SQ2011-04	CONCERNANT LE COLPORTAGE	
Livre C page 610	SQ2011-05	CONCERNANT L'USAGE EXTÉRIEUR DE L'EAU	
Livre C page 615	SQ2011-06	CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME	
Livre C page 624	SQ2011-07	CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX	
Livre C page 635	408	CODE DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS	
Livre C page 652	409	POUR AUTORISER LES MOTONEIGES ET LES QUADS SUR CERTAINES CHEMINS MUNICIPALES	

Livre C page 673	414	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 409 C PAGE 952 OBJET: MOTONEIGES QUADS SUR CERTAINES CHEMINS MUNICIPAUX	LIVRE ET
Livre C page 657	410	POUR IMPOSER UN TAUX D'IMPÔT POUR SHAWVILLE POUR 2012	
Livre C page 658	411	ABROGATION RÈGLEMENT 405 LIVRE C PAGE 566 OBJET : NOUVEAUX TARIFS DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS	
Livre C page 659	412	PAIEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE	
Livre C page 659	412-1	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 412 PAIEMENT DES TERRAINS IMPÔTS PAGE 892	
Livre C page 661	413	CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE	
Livre C page 673	414	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 409 C PAGE 652 OBJET: MOTONEIGES QUADS SUR CERTAINES CHEMINS MUNICIPAUX	LIVRE ET
Livre C page 676	420	CONCERNANT LES AIDES SOUS FORME DE CRÉDITS D'IMPÔT ET DE SUBVENTIONS	
Livre C page 679	421	POUR ÉTABLIR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SHAWVILLE	
Livre C page 692	423	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 374 LIVRE B PAGE 342 OBJET : TAXES RÉVISÉES SUR L'EAU ET LES ÉGOUTS	
Livre C page 693	424	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 411 LIVRE C PAGE 658 OBJET : NOUVEAUX TARIFS DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS	
Livre C page 694	425	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 406 LIVRE C PAGE 538 RE: TAXE SUR LES ORDURES PAR UNITÉ DOMESTIQUE	
Livre C page 696	426	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 423 LIVRE C PAGE 692 OBJET: TAXES RÉVISÉES SUR L'EAU ET LES ÉGOUTS	
Livre C page 697	427	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 425 LIVRE C PAGE 694 RE: TAXE SUR LES ORDURES PAR UNITÉ DOMESTIQUE	
Livre C page 698	428	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 410 LIVRE C PAGE 657 RE: IMPOSER UN TAUX DE TAXE POUR SHAWVILLE POUR 2014	

Livre D page 699	429	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 349 A PAGE 215 ET LE RÈGLEMENT PERMETTRE LES ABRIS TEMPORAIRES ET LES GARAGES EN PLASTIQUE	371 POUR	LIVRE
Livre D page 700	430	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 408 C PAGE 635 RE: CODE DES OFFICIERS ÉLUS		LIVRE D'ÉTHIQUE
Livre D page 711	431	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 393 B PAGE 460 ET RÈGLEMENT 299 89 RE : INCENDIES		LIVRE LIVRE PAGE
Livre D page 712	432	POUR MODIFIER LES RÈGLEMENTS 299, 393 ET 431 RE: INCENDIES		
Livre D page 713	434	POUR AVOIR PROLONGÉ LA RUE MARION ET L'AVENUE VICTORIA NORD CESSERAIT D' EXISTER À SHAWVILLE		
Livre D page 714	435	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 424 C PAGE 693 OBJET: NOUVEAUX TARIFS DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS		LIVRE
Livre D page 716	436	CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME		
Livre D page 717	437	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 436 C PAGE 716 CONCERNANT LES D'ALARME		LIVRE SYSTÈMES
Livre D page 718	438	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 218 LIVRE 3 CONCERNANT LES PISCINES		
Livre D page 720	439	POUR ETABLIR UN TARIF POUR LES DE VOYAGE		FRAIS
Livre D page 722	440	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 349 RÉSERVER UNE PAGE 215 POUR INCLURE R2, R3 ET P2 DANS LA ZONE PU9		
Livre D page 724	440	DEUXIÈME PROJET – MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349 RÉSERVER UNE PAGE 215		
Livre D page 725	440	AMENDER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349 LIVRE A PAGE 215		
Livre D page 729	441	ABROGANT LE RÈGLEMENT 441-3 FIXANT DE NOUVEAUX TAUX DE RENUM. POUR LE MAIRE ET LES CONSEILLERS		
Livre D page 731	442	PREMIER PROJET - MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349 PAGE 215		LIVRE A
Livre D page 732	442	DEUXIÈME PROJET – MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349 RÉSERVER UNE PAGE 215		

Livre D page 733	442	AMENDER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349 LIVRE A PAGE 215	
Livre D page 737	443	PREMIER PROJET – MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 349	
Livre D page 743	444-2	D'ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 444-1 AU ÉTABLIR DES RÉVISIONS RÉSIDENTIELLES ET TAXES COMMERCIALES SUR L'EAU ET LES ÉGOUTS	
Livre D page 744	444-3	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 444-2 ÉTABLISSANT RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL RÉVISÉ TAXES D'EAU ET D'ÉGOUTS	
Livre D page 745	446-3	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 446-2 IMPOSANT UN TAUX DE TAXE POUR 2020	
Livre D page 747	422	CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	
Livre D page 745	445-1	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 445 ÉTABLISSANT UN TAXE SUR LES ORDURES POUR LES UNITÉS DOMESTIQUE	
Livre D page 768	415	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 347 A PAGE 215 PROGRAMME D'URBANISME	LIVRE
Livre D page 770	416	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 348 LIVRE A 215 INTERPRÉTATION ET ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT D'URBANISME	
Livre D page 779	417	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 349 LIVRE A PAGE 215 ZONAGE	
Livre D page 784	418	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 350 RÉSERVER UN LOTISSEMENT PAGE 215	
Livre D page 785	419	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 351 RÉSERVER UNE PAGE 215 CONSTRUCTION	
Livre D page	450	RÈGLEMENT SUR LES DÉCHARGES DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT	
Livre D page 894	451	POUR INSTALLER UN BÂTIMENT DE SOUPAPE DE SÉCURITÉ DESSERVI PAR LA MUNICIPALITÉ	
Livre D page 896	452	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 259 RÉSERVER UNE PAGE 217, 330 RÉSERVER UNE PAGE 171, 335 RÉSERVER UNE PAGE 190 ET 353 RÉSERVER UNE PAGE 217	
Livre D page 899	453	POUR LE CODE D'ETHIQUE ET DE BONNE	

CONDUITE DES ELUS

Livre D page 918	454	POUR LA GESTION DU CONTRAT	
Livre D page 936	455	POUR LES FINS D' UN RÈGLEMENT PERMETTANT UNE GARDERIE EN ZONE RÉSIDENTIELLE	
Livre D page 938	444-4	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 444-3 LIVRE D PAGE 737 POUR ÉTABLIR DES RÉVISIONS RÉSIDENTIELLES ET TAXES COMMERCIALES SUR L'EAU ET LES ÉGOUTS	
Livre D page 939	445-2	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 445-1 LIVRE D PAGE 745 ÉTABLISSANT UNE TAXE SUR LES ORDURES POUR LES UNITÉS DOMESTIQUE	
Livre D page 940	446.4	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 446-3 LIVRE A PAGE 745 IMPOSER UN TAUX D'IMPÔT POUR 2023	
Livre D page 945	441-4	ABROGATION RÈGLEMENT 424 C PAGE 693 ENSEMBLE NOUVEAUX TARIFS DE RENUM. POUR LE MAIRE ET CONSEILLERS	LIVRE
Livre D page 947	456	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 416 LIVRE D PAGE 770 POUR L'INTERPRÉTATION ET L'ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT D'URBANISME	
Livre D page 948	457	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 417 LIVRE D PAGE 779	
Livre D page 950	458	RELATIF À LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS	
Livre D page 966	459	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 417 LIVRE D PAGE 779	
Livre D page 968	460	RELATION AVEC LE VENDEUR DE PORTE À PORTE	
Livre D page 969	439-1	POUR ÉTABLIR UN TARIF POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS	
Livre D page 971	461	RESPECTANT LA GESTION INTERNE DES RÉUNIONS DU CONSEIL	
Livre D page 977	463	TARIF POUR LA COUPURE DE L'EAU ET L'OUVERTURE DE L'EAU	

Livre D page 979	SQ 2023-01	CONCERNANT LE STATIONNEMENT EXIGIBLE PAR LA SURETE DU QUÉBEC
Livre D page 982	SQ2023-0 2	CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES DOMAINES PUBLICS EXÉCUTIFS PAR LA SURETE DU QUÉBEC
Livre D page 991`	SQ2023-03	CONCERNANT LES NUISANCES EXÉCUTOIRES PAR LA SURETE DU QUÉBEC
Livre D page 996	SQ 2023-04	CONCERNANT LE COLPORTAGE EXECUTOIRE PAR LA SURETE DU QUÉBEC
Livre D page 998	SQ 2023-05	0CONCERNANT L'USAGE EXTÉRIEUR DE L'EAU IMPLICABLE PAR LA SURETE DU QUÉBEC
Livre D page 1000	SQ 2023-06	CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME APPLICABLES PAR LA SURETE DU QUÉBEC
Livre D page 1004	462-1	BRANCHEMENT D'EAU ET D'ÉGOUTS
Livre D page 1008	463-1	TARIF POUR COUPURE D'EAU ET OUVERTURE D'EAU
Livre D page 1009	464	POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 417 LIVRE D PAGE 779
Livre D page 1010	447-1	MODIFIANT LE REGLEMENT NUMERO 447
Livre D page 1015	441-5	ABROGANT RÈGLEMENT 441-4 DE FIXATION NOUVEAU TAUX DE RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET CONSEILLERS
Livre D page 1016	446-5	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 446- 4 POUR LE BUT D'IMPOSER UN TAUX DE TAXE POUR LE VILLAGE DE SHAWVILLE POUR L'ANNÉE 2024
Livre D page 1017	445-3	POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 445-2 A RÈGLEMENT POUR ÉTABLIR UNE TAXE SUR LES DÉCHETS PAR UNITÉS DOMESTIQUE